



Contribution de l'Uriopss Centre

1. Quel projet de société voulons-nous promouvoir ?

- Une société mettant en œuvre une politique de santé et d'action sociale, solidaire
 - Proposer des services de qualité et adaptés à destination des personnes fragiles, quelles que soient leurs ressources
- Une société permettant à chacun d'exercer sa citoyenneté et de participer pleinement à la vie sociale
 - Renforcer l'équité entre les personnes comme entre les territoires
 - Travailler à enrayer l'exclusion numérique
 - Affirmer la place des usagers/des personnes accompagnées en tant que partie prenante dans la définition des stratégies des institutions et des organisations
- Une société où l'État régule les politiques publiques
 - des orientations nationales doivent être décidées par l'Etat et appliquées par ses partenaires institutionnels (région, département....). *Attention aux effets pervers de la décentralisation*
- Une société qui donnerait toute sa place à l'économie sociale et solidaire

2. Quelles sont vos attentes principales au sujet des politiques publiques

- Le décloisonnement des politiques publiques
 - Le fonctionnement en silo (tuyaux d'orgue) où les croisements se font très difficilement n'est plus adapté au parcours des personnes
 - Développer des schémas transversaux par thématique et non plus par financeur
- L'importance du dialogue, de la concertation, de la confiance et du partenariat entre les pouvoirs publics et les associations pour contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques d'action sociale et de santé.
 - Laisser aux acteurs du secteur de la souplesse et de l'autonomie dans la gestion et dans l'utilisation des financements, afin qu'ils conservent leur capacité d'initiative, leur adaptabilité et leur réactivité face aux besoins émergents.
- Définir les politiques d'action sociale et de santé à l'aune de leur pertinence sociale et économique à moyen et long termes et non pas à celle de logique financière de court terme.
- Enrayer la pénurie des personnels
 - Les médecins

- Augmenter le nombre de postes ouverts à équivalence décernés par le Ministère pour permettre à un plus grand nombre de médecins d'origine étrangère hors communauté européenne d'exercer dans le secteur associatif et organiser leurs conditions d'exercice.
- Faire intervenir des internes en médecine dans les établissements et services médico-sociaux de la région.
- Les personnels para-médicaux, sociaux...
 - Problème de l'attractivité du secteur : il faut intéresser la jeunesse, investir sur la formation, le développement de l'alternance...
- Accès aux soins pour tous...
 - ...Par plus d'équité territoriale (vigilance sur la mise en place des GHT – groupement hospitalier de territoire - et le nécessaire travail partenarial à engager avec les structures médico-sociales).
 - ...Indépendamment de la situation de la personne (handicap, âges, situation sociale...)
- Ne pas investir sur la prévention, c'est favoriser le curatif !
 - Faire inscrire dans les schémas départementaux la nécessité de disposer d'une véritable politique de prévention, en repensant les dispositifs existants pour les inscrire dans une politique globale cohérente.
 - Définir dans le projet régionale de santé la mise en œuvre d'une politique de prévention coordonnée et transversale dont notamment une prévention collective ciblée et/ou thématique universelle et proportionnée qui s'appuie sur des programmes validés et des modalités d'intervention évaluées ainsi qu'une prévention individuelle de proximité qui permet d'agir sur les facteurs de risques (repérage, intervention précoce, réduction des risques...);

3. Que pouvons-nous apporter en tant qu'associations ?

- Les associations constituent un acteur primordial de l'action sociale dont notre société a besoin pour contribuer au vivre ensemble, leur utilité sociale allant bien au-delà de leur dimension de prestataire de service ;
 - En proposant des projets dont l'objectif premier n'est pas de produire des dividendes mais mettre à disposition des services à des personnes fragiles.
 - Avec une connaissance des besoins sur les territoires
 - Avec une capacité d'adaptation et d'innovation